

LETTRE D'INFO N°58

Septembre 2026



Éditorial

J'espère que la pause estivale a été pour chacune et chacun d'entre vous l'occasion de vous ressourcer et de souffler.

C'est avec un enthousiasme renouvelé et un grand plaisir que nous vous retrouvons pour aborder ensemble cette nouvelle rentrée. La rentrée est toujours ce moment charnière où les projets reprennent leur élan. C'est le moment où le plaisir de collaborer se concrétise sur le terrain.

Nous le savons tous, le quotidien de nos pratiques professionnelles peut parfois s'avérer dense et exigeant.

Notre CPTS s'engage au quotidien pour favoriser le soutien mutuel entre professionnels de santé et construire ensemble des solutions concrètes pour notre territoire.

Ce trimestre s'annonce riche.

La dynamique collective de notre CPTS s'illustre par une programmation variée, portée avec conviction par nos différents groupes de travail.

Sécurité et protection des professionnels de santé, prise en main d'outils numériques pour simplifier notre quotidien, sensibilisation à l'accompagnement du handicap ou encore formation aux premiers secours en santé mentale... autant de thématiques répondent directement à des besoins de terrain.

Merci à tous les coordinateurs de groupes de travail pour votre engagement sans cesse renouvelé et pour l'énergie que vous déployez au service de la santé sur notre territoire.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger lors de nos prochains rendez-vous !

Frédéric TRYNISZEWSKI

À vos agendas !

Journée "Prévenir les violences faites aux PS" organisée par le groupe de travail Santé mentale de la CPTS Mulhouse Agglomération. Le samedi 03 octobre 2026 au CSRA (5 rue des Frères Lumière). [Inscription](#)

Webinaire "PARCEO, les trucs et astuces pour un usage optimal au quotidien" du groupe de travail Santé et numérique de la CPTS Mulhouse Agglomération. Le mercredi 07 octobre 2026 de 20h00 à 21h30 uniquement en distanciel. [Inscription](#)

Soirée d'information "Les interventions non médicamenteuses" du groupe de travail Santé mentale de la CPTS Mulhouse Agglomération. Le mardi 17 novembre 2026 à la CCI Alsace (8 rue du 17 novembre). [Inscription](#)

Formation PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale). Session de deux jours dans le but de pouvoir intervenir face aux situations de détresse psychique et apporter une première aide adaptée. Les vendredi 20 et samedi 21 novembre 2026 au Business Campus (15 rue des Frères Lumière). [Inscription](#)

Soirée "Comment sensibiliser les professionnels de santé en vue d'améliorer l'accompagnement des patients en situation de handicap ?" du groupe de travail Handicap de la CPTS Mulhouse Agglomération. Le jeudi 03 décembre 2026 à la Maison de la région (4 avenue du Général Leclerc). [Inscription](#)

Les actualités territoriales



Régulation d'accès aux urgences pédiatriques du GHRMSA à compter du 1er septembre

À compter du 1er septembre prochain, une nouvelle modalité d'organisation des urgences pédiatriques sera mise en place chaque nuit, de 18h30 à 08h30, conformément à l'article R6123-18-2 du Code de la santé publique, qui prévoit la mise en place d'une régulation temporaire de l'accès aux urgences.

Cette disposition prise au regard des tensions sur les ressources médicales du service de pédiatrie est validée par un arrêté de l'ARS pour la période du 1^{er} septembre au 15 novembre 2026.

Durant cette période et sur la plage horaire indiquée, l'accès aux urgences pédiatriques sera régulé. Ainsi, **les parents devront contacter le 15 avant de se présenter aux urgences pédiatriques** afin d'obtenir une indication médicale préalable à consulter aux urgences, sauf dans les cas suivants :

- si l'enfant est adressé par un médecin, un chirurgien-dentiste ou une sage-femme (en présentant le courrier d'adressage rédigé par le professionnel de santé),
- si l'enfant est transporté par les sapeurs-pompiers ou par une ambulance sur prescription médicale.

Si le motif de recours relève des urgences, alors le SAMU-SAS orientera le patient et sa famille vers le service des urgences pédiatriques.

Pour tout autre motif, le SAMU-SAS prodiguera un conseil médical ou orientera vers un professionnel de santé en ville.

Ce dispositif permet d'orienter le patient dans la bonne filière de soins en lui offrant une réponse adaptée à ses besoins tout en recentrant les urgences pédiatriques sur leur cœur de métier.

Ci dessous l'affiche grand public (disponible en format papier sur demande à l'adresse suivante : communication@ghrmsa.fr).

Nous vous invitons à relayer cette information auprès des personnes que vous prenez en charge.



ENTRE 18H30 ET 8H30

LES
URGENCES PÉDIATRIQUES
SONT RÉSERVÉES
AUX **ENFANTS ADRESSÉS**
PAR LE **CENTRE 15**

*Je ne me déplace pas
aux urgences
pédiatriques !*

J'appelle le



POUR EN SAVOIR +



Infirmier référent : quelles nouvelles missions depuis le 06 mai 2026 ?

Afin de valoriser le rôle des infirmiers auprès des patients les plus fragiles, le statut d'Infirmier Diplômé d'Etat Référent (IDER) pour les patients en affection de longue durée (ALD) a été instauré par l'avenant 11 à la convention nationale des infirmiers, entré en vigueur le 06 mai 2026. Cette évolution vise à faciliter les missions de coordination, notamment avec le médecin traitant.

Créé pour les patients en **ALD dites « exonérantes » (listées au D. 160-4 du code de la sécurité sociale)**, le statut de référent doit permettre aux infirmiers d'être mieux identifiés par les différents acteurs du parcours de soins des patients, parmi lesquels les organisations territoriales (établissements de santé et médico-sociaux, dispositifs d'appui à la coordination, communautés professionnelles territoriales de santé, etc...).

L'objectif est d'améliorer la coordination des soins et la qualité de la prise en charge des patients en consolidant le rôle des infirmiers dans leur parcours.

Dans le cadre de ses missions, l'infirmier référent s'engage à alimenter régulièrement le **Dossier Médical Partagé (DMP)** et à y consigner les données nécessaires au suivi du patient.

Des travaux sont entrepris pour faciliter progressivement l'accès des infirmiers référents aux documents pertinents déjà disponibles dans le DMP et pour les intégrer pleinement dans la transmission d'éléments relatifs aux parcours de leurs patients.

À compter du 1er juillet 2027, l'infirmier référent sera amené à intervenir dans le cadre d'un suivi renforcé, en lien avec le médecin traitant, pour certains profils de patients, âgés ou en situation de handicap, et qui ne peuvent notamment accéder à une consultation médicale sans l'aide d'un transport sanitaire.

Les conditions de valorisation et le contenu des consultations réalisées dans ce cadre précis par les IDER seront définis ultérieurement et entreront en vigueur le 1er juillet 2027.

Source : **Infirmier référent : missions et déclaration** | ameli.fr | **Infirmier**

Le groupe de travail « IDEL en soins primaires » de la CPTS MA organisera à ce sujet une manifestation d'ici la fin de l'année pour échanger autour de cette thématique et partager ainsi des informations complémentaires.

Les précisions seront communiquées ces prochaines semaines.



Faciliter l'installation des professionnels de santé en Sud Alsace

Bonne nouvelle pour les professionnels de santé qui souhaitent s'installer sur le territoire !

Initiative Sud Alsace propose le Prêt Santé Initiative (PSI), **un prêt d'honneur à taux zéro, sans garantie personnelle, pouvant aller jusqu'à 50 000€.**

Destiné aux professionnels de santé libéraux, le dispositif associe financement et accompagnement personnalisé pour faciliter la concrétisation et la pérennisation des projets d'installation, notamment dans les zones sous-dotées.

Un dispositif qui contribue directement à renforcer l'offre de soins de proximité et l'attractivité du territoire.

En savoir +



4ème réunion d'échanges sur la prise en charge des plaies chroniques en HAD

L'HAD Sud Alsace de Mulhouse organise la **4ème réunion d'échanges sur la prise en charge des plaies chroniques en HAD**, le **jeudi 15 octobre 2026** après-

midi, au Lerchenberg à Mulhouse (11 rue du Cercle).

Cette réunion pluridisciplinaire a pour objectif de permettre aux équipes médicales et infirmières de l'HAD d'échanger sur la prise en charge des plaies, avec les collègues hospitaliers et libéraux de la région.

Elle est ouverte à tous les professionnels de santé désirant apprendre et échanger sur le sujet.

L'inscription est gratuite.

Je m'inscris



Recrudescence des cas de Mpox – Consignes renforcées pour l'orientation et le prélèvement des patients

La CPTS Mulhouse Agglomération vous partage une communication de la Fondation du Diaconat sites de Mulhouse :

"Chers confrères, chères consœurs,

Nous vous informons d'une recrudescence actuelle des cas de Mpox (variole du singe) sur le territoire.

Afin de limiter tout risque de contamination au sein du laboratoire et de protéger le personnel ainsi que les autres patients, nous vous rappelons les consignes suivantes :

- **Ne pas adresser directement les patients suspects au laboratoire sans prise de contact préalable.**
- **En cas de suspicion de Mpox nécessitant un prélèvement ou une analyse biologique, merci de contacter impérativement le laboratoire avant toute orientation du patient.**

Cette organisation permet de :

- mettre en place les mesures de précaution adaptées (isolement, équipements de protection, circuit dédié),
- définir les modalités de prélèvement et de transport conformes aux recommandations (triple emballage, étiquetage, acheminement UN 3373 vers un laboratoire habilité),
- éviter toute exposition inutile du personnel et des autres usagers du laboratoire.

Ressources officielles utiles :

- **HAS – Recommandations vaccinales Mpox (actualisées septembre 2024) :** https://www.has-sante.fr/jcms/p_3538112/fr/mpox-mpoxv-la-has-actualise-ses-recommandations-vaccinales-pour-mieux-lutter-contre-la-circulation-du-virus
- **HAS – Réponses rapides : prise en charge en médecine de 1er recours (2022) :** document de référence pour la prise en charge des patients suspects ou contactshas-sante+1
- **Santé publique France – Page Mpox (mise à jour juin 2026) :** données épidémiologiques et conduites à tenir : <https://www.santepubliquefrance.fr/variole-b-mpox>

- Mission COREB – Fiches pratiques Mpox (actualisées juillet 2026) : protocoles de prélèvement, transport et protection : <https://www.coreb.infectiologie.com/fr/fiches-pratiques.html>

Nous vous remercions pour votre vigilance et votre collaboration dans la gestion de cette situation sanitaire.

Cordialement,

L'équipe du laboratoire Cliniques du Diaconat Roosevelt & Fonderie Mulhouse"

Les dossiers



La parole au...

Groupe de travail Santé mentale de la CPTS MA

"À vos agendas !

Le groupe de travail "**Santé mentale**" de la CPTS MA organise plusieurs événements ce prochain trimestre.

Face au constat de la fréquence des agressions auxquelles les professionnels de santé peuvent être confrontés, la CPTS Mulhouse Agglomération propose une journée pratique dédiée à leur prévention et à leur gestion.

i Cette journée aura lieu le **samedi 03 octobre de 08h45 à 16h00** au **Centre Sportif Régional d'Alsace** (5 rue des Frères Lumière 68200 MULHOUSE).

Au programme :

- échanges,
- jeux de rôle,
- mises en situation,
- et apprentissage de gestes de défense.

Le déjeuner est offert par la CPTS MA.

⚠ Sur inscription, les places sont très limitées !

Je m'inscris à la journée

D'autre part, nous organisons une soirée sur « **les interventions non médicamenteuses en psychiatrie** ».

➡ le **17 novembre à partir de 19h30** à la **CCI de Mulhouse** (8 rue du 17 novembre 68100 MULHOUSE).

Interviendront :

- un psychiatre,
- un médecin du sommeil,
- un enseignant en activité physique adaptée,
- et une diététicienne nutritionniste.

Je m'inscris à la soirée

De plus, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une personne sur quatre sera concernée par un trouble de santé mentale au cours de sa vie. Par ailleurs, 30 % des Français déclarent avoir, dans leur entourage, une personne souffrant d'un trouble de santé mentale.

→ Ainsi nous organisons une **formation PSSM** (Premiers Secours Santé Mentale) à destination des professionnels de santé les **20 et 21 novembre de 09h00 à 17h00** dans les locaux de la CPTS MA (formation payante offerte par la CPTS MA aux adhérents).

Objectifs pédagogiques de la formation :

- acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale,
 - mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale,
 - développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée,
 - adopter une posture sécurisante pour soi et pour l'autre ;
- Source : pssmformation.fr.

⚠ **Sur inscription, les places sont limitées !**

Je m'inscris à la formation

Sophie WINTERHOLER, chargée de mission du groupe de travail Santé mentale"



Facturation électronique : avez-vous des questions ou des difficultés ?

Dès le 1er septembre, la facturation électronique devient obligatoire pour tous, professionnels de santé libéraux ou micro-entrepreneurs compris !

Pour vous aider à cette nouvelle réforme, nous vous partageons un **document établi par l'ordre des experts-comptables** résumant les différentes démarches à effectuer dès maintenant :

Note d'information sur la facturation électronique

Si vous faites encore face à des difficultés ou avez encore des questions, transmettez-les nous par retour de mail.



Webinaire "PARCEO, les trucs et astuces pour un usage optimal au quotidien" du Groupe de travail Santé et numérique de la CPTS MA

PARCEO est le service régional d'e-Parcours du Grand Est, soutenu par l'ARS Grand Est et déployé par Pulsy.

Il s'agit d'une plateforme numérique sécurisée qui **facilite la coordination entre les professionnels de santé, les acteurs médico-sociaux et sociaux autour du parcours de soins d'un patient.**

Pour les professionnels de santé libéraux (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens, sage-femmes, etc...), PARCEO permet de créer un véritable cercle de soins autour du patient, d'échanger des informations de manière sécurisée, de partager des documents, de suivre l'évolution d'une prise en charge et de mieux coordonner les interventions de chacun. La plateforme intègre notamment une messagerie instantanée sécurisée, un cahier de liaison, un agenda partagé, un annuaire des professionnels et des notifications en temps réel.

Gratuit pour les professionnels du Grand Est, PARCEO constitue un outil simple et efficace pour fluidifier les échanges interprofessionnels, améliorer la continuité des soins, limiter les pertes d'information et renforcer la qualité des prises en charge, en particulier dans les situations complexes ou nécessitant une coordination entre plusieurs intervenants.

Découvrez PARCEO et optimisez son utilisation au quotidien !

Vous utilisez déjà PARCEO ou souhaitez mieux découvrir ses fonctionnalités ? **Le groupe de travail Santé et Numérique de la CPTS MA vous propose un webinaire intitulé "PARCEO, les trucs et astuces pour un usage optimal au quotidien" le mercredi 07 octobre 2026 de 20h00 à 21h30 en visio.**

Ce temps d'échange sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir la plateforme, de mieux comprendre ses différents outils et de bénéficier de conseils pratiques pour faciliter son utilisation au quotidien.

Un rendez-vous pratique pour gagner en efficacité, fluidifier vos échanges avec les autres professionnels et tirer pleinement parti des possibilités offertes par PARCEO.

Je m'inscris au webinaire

À retrouver sur notre site



La CPTS MA se lance sur Instagram !

📱 Une nouvelle rentrée, une nouvelle aventure numérique !

Dès la rentrée, la CPTS Mulhouse Agglomération se lance sur **Instagram**, sous le **pseudo @cpts.mulhouse.agglo** ! Ce nouveau compte vous permettra de suivre les actualités, projets, événements menés par la CPTS Mulhouse Agglomération tout au long de l'année.

Et, pour rappel, la CPTS Mulhouse Agglomération est déjà présente sur **Facebook** et **LinkedIn**. Ne manquez pas de nous suivre également sur ces réseaux **pour ne rien manquer de l'actualité** !

Suivez-nous sur instagram !

La CPTS vous transfère



Enquête liée à la prise
en charge du burn-out

Dans le cadre du soutien à l'innovation en santé, l'ARS Grand Est, avec le Régime local Alsace Moselle et la CPAM 68, a financé une expérimentation appelée la **maison du mieux-être**. Il s'agit d'une **structure de prévention et d'accompagnement coordonné global et pluridisciplinaire pour les personnes touchées par le burn-out et les entreprises/organismes sur le territoire du Haut-Rhin** ([plaquette de présentation](#)).

Cette expérimentation est en cours d'évaluation et nous souhaitons **recueillir votre retour via une enquête (qui sera clôturée le 05/09/26)** sur la prise en charge du burn-out sur le territoire du Haut-Rhin. En tant que professionnel de santé régulièrement confronté à des situations d'épuisement professionnel, votre regard sur vos pratiques et l'offre disponible sur le territoire est précieux !

Le **questionnaire** (anonyme) d'une durée d'environ 5 minutes se compose de **deux parties** :

1. une première partie sur le **burn-out et sa prise en charge**,
2. une seconde partie sur **votre connaissance et/ou expérience du dispositif expérimental « La Maison du mieux-être » (MME)**, qui accompagne depuis 2023 les personnes en situation de burn-out à travers un parcours pluridisciplinaire alliant suivi individuel et ateliers collectifs.

Ce questionnaire s'adresse à tous les professionnels de santé, que vous connaissiez ou non la MME, et que vous y ayez orienté des patients ou non.



Commission Santé de l'Enfant- Grandir à l'ère des écrans le 15/10/26

Les deux dernières Commissions Santé de l'Enfant, consacrées aux troubles du neurodéveloppement puis au développement du langage de l'enfant, ont mis en évidence des constats de terrain qui interpellent l'ensemble des professionnels. Les données présentées par la CPAM lors de la dernière rencontre ont notamment révélé l'importance des difficultés langagières repérées chez les jeunes enfants sur le territoire mulhousien. Ces constats soulèvent de nombreuses questions sur les facteurs susceptibles d'influencer le développement du jeune enfant. Parmi les sujets régulièrement évoqués dans les échanges entre professionnels, la place des écrans dans le quotidien des familles revient de manière récurrente :

- Que sait-on réellement de leurs effets sur le développement de l'enfant ?
- Quels repères partager avec les familles ?
- Comment accompagner sans culpabiliser ?
- Quelles ressources mobiliser lorsque des questionnements émergent ?

C'est autour de cette thématique que vous êtes invité à participer à la prochaine Commission Santé de l'Enfant "**Grandir à l'ère des écrans : comprendre les enjeux pour mieux accompagner nos enfants**" le **jeudi 15 octobre 2026 de 14h00 à 17h00 à la cour des chaînes à Mulhouse**.

Au programme de cette session :

1. Un éclairage scientifique sur l'usage des écrans chez les enfants : une focale sur le développement de l'enfant.

Hanna VERDEL, docteure en psychologie, post-doctorante à l'Université de Lorraine (laboratoire 2LPN, Nancy) et psychologue clinicienne spécialisée en neuropsychologie, proposera un apport théorique autour des enjeux de l'exposition aux écrans chez les jeunes enfants ; impacts sur le développement cognitif, émotionnel et affectif, besoins fondamentaux du jeune enfant, repères de compréhension et signes d'alerte, technoférence parentale et interaction enseignement, scolarité et numérique.

2. Des regards de terrain et des ressources pour accompagner les familles : face aux situations concrètes du quotidien (difficultés à poser un cadre, inquiétudes parentales, conflits, usages précoces), cette séquence permettra de découvrir des actions de terrain et des outils pratiques.

Emma BERNARD, psychologue au CAP, association spécialisée dans le soin et la prévention des conduites à risque et des usages numériques, présentera les actions menées auprès des enfants, des parents et des professionnels autour des usages du numérique.

Sophie LEGRAND, co-fondatrice de ScreenPeace, association engagée dans

l'accompagnement des familles vers un usage raisonné des écrans, partagera son expérience ainsi que les ateliers de sensibilisation et outils proposés aux parents.

Cette rencontre mettra en regard connaissances scientifiques, retours d'expériences et ressources concrètes pour vous aider à accompagner au mieux les familles.

Vous souhaitez y participer ? Envoyez un mail en précisant votre nom et votre fonction à l'adresse mail suivante : esther.vannieuwenhuyse@ghrmsa.fr.



Septembre Bouge - Challenge connecté ESMS !

Dans le cadre de « Septembre Bouge », GEAPS a le plaisir de vous proposer un challenge connecté régional dédié aux référents Activité Physique et Sportive (APS) en Etablissement Social et Médico Social (ESMS) du Grand Est.

L'objectif est de faire bouger les équipes, valoriser l'activité physique au quotidien et créer une dynamique collective entre les établissements du territoire.

Le principe

Chaque établissement pourra constituer une équipe de 3 participants maximum. Les équipes cumuleront des pas et relèveront différents défis proposés pendant toute la durée du challenge.

Les dates à retenir

- 31 août : ouverture des inscriptions
- 14 septembre : lancement du challenge
- 27 septembre : fin du challenge
- 1er octobre : publication des résultats

Des lots à gagner

Trois bons d'achat Décathlon seront remis aux structures gagnantes afin de permettre l'achat de matériel :

- 1 Maison Sport-Santé
- 1 ESMS – secteur personnes âgées
- 1 ESMS – secteur personnes en situation de handicap

Comment participer ?

Le challenge se déroulera via l'application Kiplin.

Pour rejoindre le challenge :

- Télécharger l'application **Kiplin**
- Créer son compte avec le code **KIPGEAPS**
- Rejoindre le challenge « **SEPTEMBRE BOUGE - MSS & RÉFÉRENTS** » à partir du 31 août 2026
- Créer ou intégrer une équipe de 3 personnes maximum – 1 équipe par structure. *Pour le nom de l'équipe, merci d'utiliser le format suivant : ESMS – Nom de votre établissement - Département. Exemple : ESMS – EHPAD Les Tilleuls - 51 ou ESMS – FAM Horizon - 52.*

Webinaire de présentation

Pour découvrir le fonctionnement du challenge et poser vos questions, un [webinaire](#) sera animé par Kiplin le **vendredi 04 septembre 2026 de 12h30 à 13h15**.

GEAPS compte sur votre mobilisation pour faire de Septembre Bouge un temps fort régional autour de l'activité physique et du sport-santé.

La mission nationale PRIMO vous invite à participer à ses webinaires !

La mission nationale PRIMO vous invite à participer à ses webinaires !

Mardi 22 septembre 2026 de 14h00 à 15h00

Tout savoir sur le signalement des infections associées aux soins !

Au programme :

- deux interventions pour tout savoir sur le signalement,
- une démonstration de l'utilisation du Portail de signalement des événements sanitaires indésirables,
- un temps d'échanges.

Pour accéder à ce webinaire [cliquez-ici](#) !

Mardi 06 octobre 2026 de 10h00 à 11h00

Les Rendez-vous de PRIMO ! Actualités et échanges questions/réponses.

- L'objectif est de présenter les actualités et nouveautés de la mission PRIMO ainsi que d'échanger sur les projets.

Pour accéder à ce webinaire [cliquez-ici](#) !

Mardi 13 octobre 2026 de 13h00 à 14h00

Les otites de l'enfant.

Retrouvez la Pre Elise LAUNAY pour évoquer les dernières actualités sur :

- le diagnostic et la place de l'antibiothérapie,
- la conduite à tenir en cas d'incertitude,
- les otites récidivantes.

Rendez-vous en direct sur la [chaîne YouTube de PRIMO](#) !

Jeudi 05 novembre 2026 de 14h00 à 15h00

PRIMOtion de la friction hydro-alcoolique en établissements médico-sociaux !

- Un temps d'échanges sur les différents outils mis à disposition par la mission PRIMO sur la friction hydro-alcoolique, de la surveillance à la promotion en passant par l'auto-évaluation, comment s'y retrouver !

Pour accéder à ce webinaire [cliquez-ici](#) !

Les webinaires seront disponibles en replay sur la [chaîne YouTube de PRIMO](#).



Première édition de la journée annuelle du DAC Alsace le 01/10/26

Le Dispositif d'Appui à la Coordination d'Alsace (DAC) a le plaisir de vous convier à la **première édition de la Journée annuelle du DAC Alsace** qui aura lieu le **jeudi 01 octobre de 09h à 16h00**, à l'**Espace Auguste à COLMAR**.

Plusieurs thématiques transversales seront abordées allant de la **consommation de soins en Alsace** d'un point de vue sociologique, en passant par la **délégation de tâches** face à la pénurie médicale et aux maladies chroniques, pour aboutir aux **perspectives d'avenir et d'évolution** que peut apporter l'IA en santé.

Une journée rythmée mêlant interventions d'experts, ateliers et tables rondes, le tout entrecoupé d'un cocktail déjeunatoire qui sera offert !

Pour recevoir le programme définitif ainsi que les modalités de participation, inscrivez-vous sur le [site du DAC Alsace](#).



Professionnels des soins primaires : contribuez à construire un accompagnement adapté à vos besoins

Vous avez identifié, dans votre pratique, une problématique récurrente, une organisation à améliorer ou une question qui mériterait d'être explorée, sans nécessairement savoir comment la transformer en projet de recherche ?

Le GIRCI Est, structure qui accompagne et soutient le développement de la recherche clinique et en santé dans les établissements et territoires du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté, mène actuellement une **démarche consacrée à la recherche en soins primaires**. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre de ReSP-Ir, un appel à projets destiné à soutenir des projets de recherche en soins primaires.

Les résultats du questionnaire serviront à construire de futurs ateliers territoriaux permettant d'aider les professionnels à structurer une idée, identifier les partenaires adaptés et mieux comprendre les étapes de montage d'un projet. Afin que ces ateliers répondent au mieux aux réalités et aux attentes des professionnels de terrain, vous trouverez un court **questionnaire** d'une durée de 5 à 7 minutes, s'adressant à tous les professionnels, qu'ils aient déjà participé ou non à un projet de recherche et qu'ils connaissent ou non l'appel à projets ReSP-Ir. Celui-ci porte notamment sur votre expérience de la recherche, votre connaissance de l'appel à projets ReSP-Ir, les freins rencontrés et les sujets de recherche à faire émerger, ainsi que vos attentes vis-à-vis d'un atelier territorial.

En participant, vous contribuerez directement à concevoir un accompagnement et des ateliers adaptés aux besoins des professionnels de terrain !

L'agenda du mois



01 septembre à 19h30 : Réunion du sous-groupe Ménopause du GT M ta Santé de la CPTS MA ; retour d'expérience sur le stand ménopause à M ta Santé - Uniquement en visioconférence

01 septembre à 20h00 : Réunion du GT Fibrose hépatique de la CPTS MA - En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS MA et en visioconférence

02 septembre à 20h00 : Réunion du GT Santé et numérique de la CPTS MA - Uniquement en visioconférence

03 septembre à 20h00 : Réunion du GT Maladies neurologiques chroniques de la CPTS MA - En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS MA et en visioconférence

07 septembre à 20h00 : Réunion du GT Inégalités sociales de santé de la CPTS MA - En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS MA et en visioconférence

07 septembre à 20h00 : Réunion du groupe Solu'Plaies de la CPTS MA - Uniquement en présentiel dans la salle de réunion du Business Campus

07 septembre à 20h00 : Réunion du sous-groupe M'Pédaler et activité physique du GT M ta Santé de la CPTS MA - Uniquement en visioconférence

08 septembre à 16h30 : Réunion entre le service gastro du GHRMSA et le GT Ville-Hôpital de la CPTS MA - en présentiel uniquement

08 septembre à 19h00 : Webinaire M ta Santé pour les PS intervenant à M ta Santé au deuxième semestre - Uniquement en visioconférence

08 septembre à 19h30 : Réunion du GT Handicap de la CPTS MA - En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS MA et en visioconférence

10 septembre à 19h00 : Réunion du GT Personnes âgées de la CPTS MA - Uniquement en présentiel dans la salle de réunion du Business Campus

10 septembre à 20h00 : Réunion du GT Rééducation fonctionnelle de la CPTS MA - Uniquement en présentiel dans la salle de réunion de la CPTS MA

14 septembre à 19h30 : Réunion du GT Prescription de la CPTS MA - En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS MA et en visioconférence

15 septembre à 20h00 : Réunion du sous-groupe Vaccination du GT M ta Santé de la CPTS MA - Uniquement en visioconférence

28 septembre à 20h30 : Réunion du sous-groupe Ménopause du GT M ta Santé de la CPTS MA - Uniquement en visioconférence

30 septembre à 09h15 : Journée découverte du territoire pour les internes du SAIA - Uniquement en présentiel sur le territoire de l'agglomération mulhousienne

Adhérez à la CPTS MA

© 2026 CPTS Mulhouse Agglomération



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CPTS Mulhouse Agglomération.

[Se désinscrire](#)